

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE LA JEUNESSE
LILLESALL (GBR) - 17-22/08/2020
JUNIOR CUP
BUCAREST (ROU) – 6-12/07/2020

ARC CLASSIQUE CADET/JUNIOR TAE

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat d'Europe de la jeunesse est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie (junior et cadet, homme et femme).

Le processus de sélection est ouvert à tous les archers licenciés à la FFTA pour la saison sportive 2020, de nationalité française.

EPREUVES DE SELECTION

Pour pouvoir prendre part au processus de sélection, chaque archer doit faire acte de candidature par mail (a.recullet@ffta.fr) en indiquant la catégorie d'âge et d'arme dans laquelle il souhaite concourir avant le **14 avril 2020**, le tout accompagné d'une copie numérisée de son passeport dont la date de validité doit être au moins ultérieure au 15 janvier 2021 ou de leur carte nationale d'identité en cours de validité et pour les mineurs, d'une copie de l'autorisation de sortie du territoire annuelle. Enfin, pour être sélectionnable, les archers inscrits sur liste ministérielle doivent être à jour de leur surveillance médicale réglementaire 2020.

Le processus de sélection s'appuie sur trois épreuves.

1^{ère} épreuve de sélection

La première épreuve de sélection correspond au TNJ1 qui se déroulera le 18 et 19 avril 2020 (lieu à déterminer) sous la forme d'un 2x36 flèches et d'un tournoi.

2^{ème} épreuve de sélection

La deuxième épreuve de sélection correspond au TNJ2 qui se déroulera le 15 et 17 mai 2020 à Lattes sous la forme d'un 2x36 flèches et d'un tournoi.

3^{ème} épreuve de sélection

La troisième épreuve de sélection correspond au TNJ3 qui se déroulera le 5 et 7 juin 2020 à Vagny sous la forme d'un 2x36 flèches et d'un tournoi.

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

L'équipe de France qui participera au championnat d'Europe et à la Junior Cup de Bucarest :

- Sera composée, le cas échéant, du ou des archers sélectionnés à la 3^{ème} manche de la coupe du Monde FITA 2020 (Berlin, du 21 au 28 juin),
- Sera complétée du premier archer du classement final du processus de sélection à condition de s'être classé au moins une fois dans les 3 premiers du classement final du TNJ2 ou 3 ET d'avoir réalisé le minima de score :

- Pour les juniors¹ :
 - au moins une fois 655 pts pour les juniors hommes,
 - au moins une fois 638 pts pour les juniors femmes,
- Pour les cadets :
 - au moins 1320 pts au total des 2 meilleurs TNJ pour les cadets,
 - au moins 1278 pts au total des 2 meilleurs TNJ pour les cadettes.
- Pourra être complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.
- La direction technique nationale pourra, le cas échéant, compléter l'équipe de France participant à la Junior Cup d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.

En fonction des conditions météorologiques, le niveau de performance détaillé ci-dessus pourra être réévalué sur décision de la DTN à l'issue des épreuves.

La sélection pour le championnat d'Europe sera définitive le 9/06/20.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

A l'issue de chaque tir de 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme de scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X). Chaque tournoi est organisé selon le règlement des TNJ.

A l'issue des trois épreuves de sélection, un classement final est établi à partir de la somme des scores réalisés (hors situation de match). En cas d'égalité, le nombre de 10, puis de X sera pris en compte. Enfin, le score réalisé lors du 2x36 flèches du TNJ3, le nombre de 10 puis de X seront pris en compte pour établir un classement sans égalité.

¹ Le score réalisé à la WC1 par le ou les juniors sélectionnés sera pris en compte dans le processus de sélection.